

**GENDARMERIE NATIONALE**

*Document séparé par le feuillet*

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**

**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

**VICTIME**

N° pièce	N° feuillet
2	1/2

Compagnie de CASTELSARRASIN  
CDB BEAUMONT DE LOMAGNE

BTPCL BEAUMONT DE LOMAGNE

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02453	00574	2009	

Le mardi 2 juin 2009 à 15 heures 05 minutes  
 nous soussigné Adjudant-Chef, Paul RICARD, Officier de Police Judiciaire en résidence à BEAUMONT DE LOMAGNE  
 vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale  
 nous trouvant au bureau de notre unité à BEAUMONT DE LOMAGNE 82500, rapportons les opérations suivantes :

Nom		Prénom	
PELLO		Gérard	
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal
M	Marié(e)	01/06/1956	ALGER (Algérie)
Adresse		Insee	Validité état-civil
12 Rue Fermat			
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession
BEAUMONT DE LOMAGNE 82500 (France)	82013	05 63 26 48 70	Médecin généraliste
		Nationalité (si étranger)	
		Française	

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

**Question** : Faites-vous l'objet d'une mesure de tutelle ou de curatelle ou de protection de justice ?  
 Si oui, qui est votre curateur, tuteur ou protecteur ?

**Réponse** : Non, je ne suis ni sous tutelle, ni sous curatelle ou protection de justice.

Je me présente ce jour pour faire des révélations concernant l'accident dont a été victime ma fille Alexia, le 30 mars 2001, sur la Route départementale n° 3, sur la commune de SAVENES. -----  
 Selon l'enquête préliminaire conduite par le Chef POELOFFI, le véhicule responsable de cet accident est une petite voiture gris clair métallisé conduite par un jeune homme d'environ 25 ans, portant une moustache et un bouc (Côte D9 du dossier instruction). Il y avait vraisemblablement un passager (côte D7 et D8). Ces deux individus oint fait demi tour sont repassés sur les lieux du drame et ont pris la fuite (Côte D9). Toujours dans l'enquête préliminaire, il a été démontré que la coqué extérieure du rétroviseur gauche de la voiture de ma fille a été déboîté avant le choc mortel (côte D15). Il est donc indiscutable que la 106 gris clair métallisé suspecte et la voiture de ma fille se sont percuté en se croisant. Dans ces conditions la seule hypothèse possible demeure que les deux rétroviseurs gauches des deux véhicules se sont heurtés., ainsi il est tout à fait légitimé et logique de dire que le véhicule 106 gris clair métallisé qui a pris la fuite a été aussi accidenté. Au moment de l'enquête préliminaire, un véhicule 106 gris clair a été signalé à la Gendarmerie (Côte D12 page 2). On constatera que lors de cette longue enquête malgré les ordres de la Juge d'instruction Madame NEUNIOEU PACHEU, ce dit véhicule n'a jamais été physiquement vérifié, d'ailleurs il n'existe aucun procès-verbal concernant cette vérification physique. Or, de façon constatée selon le catalogue des catalogues, ce dit véhicule immatriculé 9893 WWV31 d'avril 2001 à août 2001, N° série VF 31CHDZE52523885 (côte D36) avait en mai 2001 des rétroviseurs extérieurs coque plastique noire non conforme à son millésime, en effet normalement ces types de véhicules sont livrés avec des coques de rétroviseurs peinte comme la carrosserie. Il est donc certain que ces rétroviseurs ont été un moment ou à un autre remplacés. -----  
 Le véhicule Peugeot 106 Quick Silver, numéro de série cité ci-dessus, appartenait à Mademoiselle CHAUFFOUR Peggy domicilié chez le docteur MOTHEs, 4 Rue de la Résistance à BEAUMONT DE LOMAGNE. Cette -ci jusqu'en mars 2001 vivait avec Monsieur Hervé DUVAL qui a été retrouvé mort à bas de son immeuble. Cette personne demeurait au quatrième étage. Il a été découvert le 03 avril 2001 dans la nuit. (Procédure 2001/6605 Commissariat de TOULOUSE - Côte D1). -----  
 Madame ANGLARS Martine, mère de Monsieur DUVAL, a contacté Mademoiselle CHAUFFOUR Peggy afin qu'elle vienne chercher quelques souvenirs concernant son ex-fiancé. Celle-ci a décliné cette invitation prétextant un accident récent qui a rendu son véhicule inutilisable), article de Monsieur AZIZ Zémouri du journal « Figaro Magazine » du samedi 5 août 2006. -----  
 Récemment en relisant le dossier, je me suis rendu compte que cet élément relevait d'un caractère d'une importance majeure et surtout constituait un élément nouveau. D'autre part, j'ai constaté que ces révélations dans ce journal n'ont jamais été relevées ni exploitées dans le dossier. -----  
 Je demande doc que Monsieur AZIZ Zémouri, journaliste au Figaro Magazine soit entendu ainsi que Madame ANGLARS Martine, mère de Monsieur Hervé DUVAL, dont la mort a été classée suicide malgré l'avis contraire de sa mère ((Procédure 2001/6605 Commissariat de TOULOUSE - Côte D11) et de son ex-fiancée Peggy CHAUFFOUR (Procédure 2001/6605 Commissariat de TOULOUSE - Côte D9). -----

**La personne entendue**

*[Signature]*

**L'Officier de Police Judiciaire**

*[Signature]*

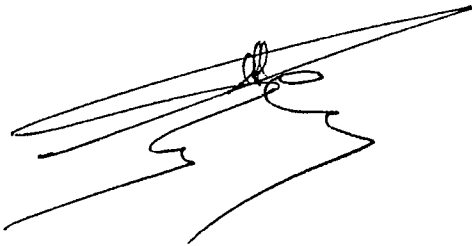
Si le fait que la voiture Peugeot 106 Quick Silver, immatriculé 9893 WW au moment des faits a bien été accidenté, je demande à ce qu'elle soit physiquement vérifiée comme l'avait ordonné Madame MEUNIER PACHEU, au début de l'enquête et que la propriétaire de l'époque soit entendue sur ce sujet, chose qui n'a jamais été réalisée. -----

Je vous remets les photocopies des diverses pièces énumérées ci-dessus. -----

A BEAUMONT DE LOMAGNE 82500, le 02 juin 2009 à 15 heures 45, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire



*Document égaré par le parquet*

**GENDARMERIE NATIONALE**

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE**

Compagnie de CASTELSARRASIN  
CDB BEAUMONT DE LOMAGNE  
BTPCL BEAUMONT DE LOMAGNE

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02453	00574	2009	

N° pièce	N° feuillet
1	1/1

*Analyse et références*

Objet - Demande de réouverture de dossier d'accident mortel de la circulation routière de PELLO Alexia, à la demande de son père, Monsieur PELLO Gérard.

Références

Le 03 juin 2009 à 08 heures 25 minutes  
Nous soussigné Adjudant-Chef, Paul RICARD, Officier de Police Judiciaire en résidence à BEAUMONT DE LOMAGNE  
Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale  
Nous trouvant au bureau de notre unité à BEAUMONT DE LOMAGNE 82500, rapportons les opérations suivantes :

Le 02 juin 2009, à 15 heures 05 minutes, se présente à notre unité Monsieur PELLO Gérard, Médecin généraliste, demeurant 12 Rue Fermat 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE.

Après avoir relaté l'accident mortel de la circulation routière dont a été victime sa fille Alexia, le 30 mars 2001, il fait état que certaines vérifications, notamment physiques, concernant un véhicule Peugeot 106 Quick Silver, n'ont pas été faites lors de l'enquête menée sur commission rogatoire.

D'autre part, il précise qu'en relisant un article sur le journal « Figaro Magazine », du 05 août 2006, Madame ANGLARS Martine relate un élément à l'enquête qui à l'époque n'a pas été relevé ni exploité.

Monsieur PELLO Gérard demande donc à ce que ces éléments soient vérifiés et exploités.  
(Cf. Pièce n° 2).

Monsieur PELLO Gérard nous remet des photocopies de pièces de procédures qui sont jointes au présent procès-verbal.

1 1 JUIN 2009

(DESTINATAIRES)	Date de clôture	Vu et transmis par
[ 2 ] - Mme la Procureur de la République à MONTAUBAN	03/06/2009	 Le 03/06/2009 L'adjudant-Chef RICARD
[ - ] -	Signature(s)	
[ - ] -		
[ - ] -		
[ 1 ] - Archives : BEAUMONT DE LOMAGNE 82500		